

ASSEMBLEE GENERALE 2019 DE L'ATD

L'Assemblée Générale annuelle de l'ATD s'est déroulée ce 27 mars à Portet-sur-Garonne. A cet effet, nous remercions vivement Monsieur le Maire et Conseiller Régional, Thierry SUAUD, son directeur de cabinet, les membres de l'équipe municipale et les personnels techniques de la commune pour leur implication et leur disponibilité dans l'organisation, à nos côtés, de cette manifestation.

En avant-propos, Monsieur Yves BONAMICH, adjoint au maire de Portet-sur-Garonne, après avoir excusé Monsieur le Maire, Thierry SUAUD, empêché, a remercié Monsieur le Président de l'ATD et tous les participants pour leur venue à Portet sur Garonne et leur a souhaité une bonne Assemblée Générale. Après avoir remercié Monsieur BONAMICH pour ses paroles de bienvenue, le Président a ouvert la séance afin d'aborder les questions inscrites à l'ordre du jour et en particulier le traditionnel bilan d'activité de l'Agence pour l'année écoulée. Mais c'est par un discours introductif qu'il a souhaité faire une annonce importante aux participants sur les nouvelles missions de l'établissement.

Retour sur les points abordés :

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL SOUHAITE ELARGIR LES COMPETENCES DE L'ATD

Le Président, Georges MERIC, a ouvert la séance en rappelant que le Conseil Départemental était « le partenaire de proximité des communes et intercommunalités, notamment par ses soutiens financiers et la mise à disposition d'une ingénierie territoriale ». Il a cité pour exemple la mise en œuvre des contrats de territoire afin de « favoriser la concertation » avec les élus, la création des cartes blanches, de la plateforme d'ingénierie, laquelle constitue une « mise en réseau de l'ingénierie départementale », et de la SPL Haute-Garonne Développement afin de réaliser des études sur les projets de développement économique des communautés de communes. Le département se place ainsi comme « le trait d'union entre les différents bassins de vie » et comme « un vecteur de solidarité territoriale ».

Monsieur le Président a souligné l'attachement que les élus portaient à l'Agence Technique Départementale et a listé les missions qu'elle exerce : assistance juridique, financière, et informatique, formation des élus, ainsi que la nouvelle prestation de délégué à la protection des données qui correspond à une attente forte des adhérents, et pour laquelle le Conseil Départemental a octroyé une subvention supplémentaire de 150 000 €, qui s'ajoute aux 3 millions d'euros déjà attribués annuellement pour le fonctionnement de l'Agence.

Il a remercié les équipes de l'ATD pour « la qualité et le sérieux de leur travail, leur implication et leur engagement ».

Enfin, il a proposé d'aller plus loin dans un développement et une meilleure coordination de l'ingénierie départementale qui est aujourd'hui très diversifié, et de procéder, à cet effet, à « la création d'une véritable agence d'ingénierie départementale », comme certains départements l'ont fait en France, « afin de concentrer les forces des services en une structure unique, plus forte et plus agile ». Ainsi, dans une première étape, une partie des services du département de la Haute-Garonne, en charge de l'assistance technique aux communes et intercommunalités, et la SPL Haute-Garonne Développement, intégreront l'ATD. Ses compétences et services seront donc élargis.

Le Président a terminé son discours en assurant les élus présents de son engagement à poursuivre et renforcer l'efficacité de l'action du Conseil départemental au sein des territoires, aux cotés des élus communaux et intercommunaux, comme des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais.

BILAN D'ACTIVITE 2018

Marie-Pierre GUISTI, Directrice Adjointe, a présenté une synthèse de l'activité des services au 31 décembre 2018 :

INFORMATION AUX ADHERENTS

- **Les adhérents** : l'ATD compte **655 adhérents** : 584 communes et 71 établissements publics de coopération intercommunale.

En 2018 l'Agence a enregistré l'adhésion de 2 nouveaux syndicats :

- Haute-Garonne Numérique,
- Haute-Garonne Montagne.

- **L'équipe de l'ATD** : elle se compose de **60 agents**, dont **5 nouveaux recrutés** présentés en séance ; il s'agit de Mesdames Karima BELKALEM, Chef du service informatique et Claire AZEMA Chef du service formation et information des élus, Audrey HERMAN, conseillère au service juridique, ainsi que Messieurs Dominique PANNEKOECKE, référent du service informatique et Louis DEMANGE, conseiller au service financier.

- **Les prestations rendues** :

En matière de conseil et d'assistance : **8 715 sollicitations des adhérents** dont 1 159 dans les domaines juridique, financier et urbanisme et 7 756 dans le domaine informatique.

Les services de l'Agence y ont répondu par **13 958 prestations rendues**.

Philippe POULIES et Dominique GELY, Directeurs Adjointes ont détaillé, chacun dans leurs spécialités, les principaux sujets de sollicitations des adhérents en 2018.

Le programme DésIDé31 : sur les 92 sites internet en ligne, 24 l'ont été en 2018 : 3 refontes, 4 créations de sites et 17 passages en « responsive design ».

L'ATD participe également au projet « Open Data » du Département.

En matière de formation des élus : les **40 stages réalisés** ont rassemblé **575 élus** (dont 60% de maires et d'adjoints).

A noter également la participation de 36 élus issus de 7 départements « voisins » : Aude, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Pyrénées Atlantique, Tarn et Tarn et Garonne (soit par rapport à 2017, 2 départements nouveaux représentés dans nos formations).

En complément des activités de conseil et de formation, **l'information des élus** est continue, notamment par la diffusion régulière des supports : « ATD Actualité » tous les mois et « Info-lettre » 2 fois par mois, ainsi que par le biais du site internet de l'agence www.atd31.fr.

BILAN FINANCIER 2018 ET BUDGET 2019

Marie-Pierre GUISTI, Directrice Adjointe, a présenté la synthèse du bilan financier 2018 et le budget primitif 2019 voté par le Conseil d'Administration.

L'ATD est financée à 91% par le Conseil Départemental et à 9% par les adhérents. L'absence d'augmentation du barème de cotisations pour 2019 a été soulignée.

PROGRAMME DE FORMATION DES ELUS 2019

Marie-Pierre GUISTI a présenté l'offre des formations proposée aux élus. Le programme de formation 2019 compte ainsi **55 stages** soit une offre de plus de 5 stages par mois.

Les thèmes de ce programme sont liés à la gestion publique locale avec notamment les cycles « finances locales », « administration communale », « marchés publics », « intercommunalité », « urbanisme et aménagement du territoire », à la sécurité publique, aux politiques publiques avec les cycles « action sociale », « éducation jeunesse », « environnement et développement durable », « développement économique », à la culture et à la communication.

Il est rappelé aux adhérents la possibilité d'organiser des formations **intra** collectivités, c'est-à-dire des formations organisées selon les besoins particuliers des collectivités.

Le catalogue des formations 2019, diffusé en fin d'année aux adhérents, peut être consulté sur le site internet de l'Agence.

QUESTION D'ACTUALITE : L'EXTENSION DU PERIMETRE D'ACTIVITE DE L'ATD

Bertrand LOOSES, Directeur Général des Services du Conseil Départemental, a introduit l'intervention de Frédéric Drinal, Directeur de la Direction pour le développement équilibré des territoires.

Celui-ci a présenté au travers d'un diaporama le projet d'extension du périmètre des missions de l'ATD, comme évoqué par Monsieur le Président dans son discours d'ouverture de l'Assemblée générale, avec la création « d'une véritable agence d'ingénierie ».